



garonne

Formation

[Repenser le Travail pour agir] *Le Travail, ton univers impitoyable ?*

Objectifs :

Nous définissons nos moments de vie par rapport au travail. Penser le travail, c'est donc penser la société et les relations sociales en général. Mais qu'est-ce que le travail et qu'est-ce qui s'y joue : plaisir ou souffrance ? réalisation de soi ou aliénation ?

Il s'agira ici de (re)-penser collectivement le travail pour agir et sortir des paradigmes dominants, afin de trouver les marges de manœuvre nous permettant de changer ou de faire évoluer nos conditions de travail et de vie.

Contenu / Déroulé:

Par l'utilisation de jeux coopératifs, l'étude pratique de situations concrètes et différents apports issus de l'Ergonomie, nous tâcherons de reconstruire notre compréhension et rapport au travail afin de révéler les moyens d'agir sur nos situations de travail et nos organisations.

Méthodes pédagogiques :

Jeux coopératifs : récits croisés d'expériences, témoignages, Théâtre forum et débat mouvant.
L'utilisation du Théâtre forum permettra de mettre en scène des situations vécues et de faire intervenir les participants pour imaginer des alternatives concrètes.

Apports

Différents apports permettront de donner quelques éclairages sur les évolutions de notre rapport au travail et les moyens de remettre du sens dans notre compréhension du travail.

Participants :

Pour toute personne engagée dans une activité et particulièrement, syndicalistes, délégués du personnel et travailleurs sociaux.

Formateurs :

Danielle Lavit & Christophe Abramovsky, ergonomes.

Durée, lieux & tarif :

3 jours, à Toulouse et en Midi-Pyrénées.
480 euros si prise en charge (Tarif militant : 150 euros), des dispositifs de financement existent, contactez-nous pour plus d'information.

Contact & inscription :

Jérôme de Daran, 06 02 09 66 45, Jerome.de-daran@culture-et-liberte-mp.org



SIRET : 33330561300056 - O.F. n° déclaration 733102557031.
Agrément Education Populaire : 3107JEP0112. Culture et liberté, Mouvement national Agréé formation économique, sociale et syndicale du 22.02.2011